

Plantation de résineux "à haut risque" dans la Forêt de Fabas - 31230

Une alerte à l'opinion publique "**Des feuillus, pas des résineux**" est lancée le **20 février 2024** par le Collectif de la Forêt des Sources du Touch, afin d'obtenir une large majorité d'arbres feuillus dans les replantations prévues dans la forêt dite de Fabas-31230. Son gestionnaire, la Société Forestière de la Caisse des Dépôts et Consignation, y démarre en ce moment même une importante campagne de plantation de résineux. Cette action s'inscrit dans le contexte du déploiement de la politique forestière nationale, dont les documents de référence sont en cours de rédaction par le CNPF. De nombreuses mobilisations ont lieu actuellement dans tout le pays et témoignent des attentes citoyennes fortes sur le contenu de ces schémas directifs. En effet, l'implantation d'espèces exogènes est encouragée par un millefeuille législatif et réglementaire, flou et impuissant face aux mécanismes des marchés internationaux. Le Collectif insiste auprès de la Société Forestière pour qu'elle infléchisse ce choix risqué et privilégie la plantation de feuillus et la régénération naturelle, dès cette année.

Des arbres résineux trop inflammables peuvent transformer la forêt en torchère géante

Le Collectif de la Forêt des Sources du Touch s'étonne que le cadre réglementaire des activités forestières permette encore d'implanter massivement des espèces de résineux dans le nord du Comminges, au détriment d'une forêt vivante en gestion intégrative. **Les résineux sélectionnés**, le sapin de Douglas, le Cèdre de l'Atlas, le pin Laricio, **acidifient le sol, affectent la régénération naturelle et la flore locale, modifient le paysage et la biodiversité locale comme la prévention de l'érosion des sols, et sont globalement beaucoup moins résistants aux tempêtes.** De plus, ces essences **présentent un haut risque d'incendie**, comme on l'a vu dans les Landes à l'été 2022 **et sont inadaptées au climat du Nord-Comminges** d'aujourd'hui et des prochaines années. **Aforce** (réseau français pour l'adaptation des forêts au changement climatique, auquel participe la Société Forestière elle-même, ainsi que l'ONF, l'INRAE...) **projette précisément pour ce massif en 2050, un scénario optimiste (sic!) dans lequel le sapin de Douglas sera inadapté à 95%.** Les jeunes plants de cet hiver, soit une grande partie de l'investissement de la Société Forestière, pourraient dépérir 35 ans avant la récolte et bien avant qu'ils ne commencent à stocker du carbone. Interrogée sur ces différents périls lors de l'Agora/Réunion publique co-organisée par le Collectif et la Société Forestière le 18 octobre 2023, cette dernière a répondu en avoir conscience et assumer ces risques.

La sylviculture doit s'adapter au contexte social

Le Ministère de l'Agriculture signe actuellement les arrêtés ministériels avec les antennes régionales du CNPF sur les Schémas Régionaux de Gestion Sylvicole, qui leur serviront de base légale pour le contrôle des activités privées. Ces documents encadrent notamment les surfaces laissées en libre évolution, les surfaces maximales des coupes rases et la diversité des essences de reboisement. En Occitanie, les concertations sur le contenu du texte sont toujours en cours ; on peut effectivement comprendre que les besoins d'une petite scierie mobile soient bien éloignés de ceux d'un revendeur au volume et que le consensus réel soit difficile à trouver.

Pas deux fois la même erreur : ne plantons pas les coupes rases de demain !

Suite à l'indignation de nombreux habitants du Comminges en décembre 2021, au vu de la gestion de la forêt à cette époque, le Collectif a établi avec la Société Forestière un dialogue qui a déjà permis l'arrêt des coupes rases, une réflexion sur l'abatage inconsidéré de nombreux chênes plus que centenaires et la co-organisation d'un événement public. Cependant le compte n'y est pas encore, loin s'en faut. **Ainsi, nous ne pouvons nous satisfaire ni de la plantation de seulement 20% d'essences feuillues ni du flou entretenu sur la part accordée à la régénération naturelle, pourtant essentielle.**

Les logiques financières sont à l'œuvre sur le matériau bois, ainsi cette forêt, de même que 12 000 autres hectares en France, est devenu un produit financier du Crédit Agricole à travers sa filiale Amundi Investissement Forestier, et cela se traduit par la préférence pour les essences supposées commerciales encore plus fragilisées par l'homogénéité, aux dépens des espèces locales plus résilientes, capables de se régénérer d'elles-mêmes et qui ont d'ailleurs souvent une valeur marchande bien supérieure. Les questions de privilégier la qualité française à la quantité, d'une part, et d'assurer la pérennité même des forêts et des paysages d'autre part, se posent plus que jamais.

A propos :

Le Collectif de la forêt des sources du Touch s'attache à défendre le principe d'une forêt vivante, source de biodiversité et résiliente face aux évolutions climatiques. Il est en relation avec une diversité d'associations et de mouvements œuvrant pour la transformation des pratiques forestières : Vivre en Comminges, Nature en Occitanie, France Nature Environnement Occitanie-Pyrénées, Réseau pour les Alternatives Forestières, Canopée Forêts Vivantes, Les Soulèvements de la Terre, Sauvegarde des Terres Commingeoises... Engagé dans une démarche de propositions concrètes et de dialogue, le collectif anime des événements à l'attention des habitants et des élus des communes environnantes (Saint-André, Fabas, Salerm, Saint-Frajou, Lilhac, Aurignac, l'Isle en Dodon ...). Nous militons pour une forêt vivante à gestion intégrative, c'est-à-dire une forêt associant diversité du milieu et activités économiques et sociales. C'est un élément essentiel d'un cadre de vie préservant santé et avenir tout à la fois, localement mais aussi plus largement au niveau du Comminges, des Pyrénées et du bassin toulousain.

<https://vivreencomminges.org/-foretdessourcesdutouch-.html>